

ARMOIRIES



C'est au milieu du 14^e siècle que l'on trouve trace des premières armoiries de la ville. Depuis cette époque, pas moins de six blasons différents se sont succédé.

DESCRIPTION DU BLASON DE 1815

En héraldique, le blason se définit comme étant : « *De gueule à trois besants d'argent surmonté de trois fleurs de lys sur fonds d'azur entouré de feuilles de chêne* ». De couleur rouge, il se compose à l'intérieur de trois pièces de monnaie d'argent. Au-dessus figurent trois fleurs de lys sur un fond bleu entouré de feuilles de chêne.

LA DEVISE

Une devise en latin est ajoutée au blason : « Servanti civem querna corona datur » (à celui qui sauve un citoyen est donné une couronne de chêne). Il s'agit là d'une tradition de la Rome antique : la couronne de chêne était décernée à tout citoyen ayant, sur le champ de bataille, sauvé l'un de ses concitoyens. Cette devise figure sur le blason de la ville dès le 16^e siècle et on la retrouve à la fin du 18^e siècle sur des médailles frappées aux armes de la ville.

En 1790, pour avoir sauvé une Chartraine, le maçon Halgrain et le menuisier Brossier (conformément à la tradition antique) reçurent du maire Asselin une médaille d'argent frappée aux armes de la ville, attachée à un ruban aux trois couleurs de la nation et portant la fameuse devise.